

Mysterium Fidei n° 34 – L’Angelus de la Paix

Publié le 1 mars 2005
Abbé François Fernandez-Faya
2 minutes

L’Angelus de la Paix

Trois fois le jour, la cloche nous rappelle la visite de l’Archange Gabriel à la Vierge Marie et l’Incarnation du Verbe, le plus grand de nos mystères.

Les trois Angélus ont une origine différente. La sonnerie du soir aurait été la première en usage, au treizième siècle, puis celle du matin dès le quinzième ; celle de midi aussi dès le quinzième. Louis XI continua à répandre cette dernière pratique

« On nous fait savoir que Notre Saint-Père le pape, à la requête du Roy nostre sire, a donné et octroyé à tous ceux et celles qui, par chacun jour, environ heure de midy, au son de la cloche, qui pour lors sonnera, diront dévotement trois AVE MARIA en priant Dieu pour paix et union du royaume, trois cent jours d’indulgence et de pardon pour chaque jour, et se nomme l’Ave Maria de la Paix. »

Par notre temps où on ne parle que de paix, qu’on nous invite à prier pour la paix, la prière est indiquée par la Tradition.

Soyons fidèles à réciter notre Angélus de midi qui est l’Angelus de la Paix, en quelque lieu qu’on se trouve.

Cette année, nous commémorerons le centième anniversaire de la naissance de notre fondateur, Mgr Lefebvre. C’était le 29 novembre 1905. Il naquit à la grâce par le baptême, le lendemain, 30 novembre, en la fête de saint André apôtre et martyr. Il reçut comme prénoms Marcel, François, Joseph et Marie. Le prénom de François pour rappeler que la Maman était tertiaire de l’Ordre de saint François. A cette occasion, notre supérieur général, Mgr Bernard Fellay nous a demandé d’ajouter à nos prières quotidiennes l’oraison de saint Pie X que voici :

« Seigneur Dieu, pour défendre la, foi catholique et « restaurer toutes choses dans le Christ », vous avez donné en abondance au saint Pontife Pie X la sagesse céleste et le courage des apôtres ; accordez-nous de nous conformer à ses décisions et à son exemple, et de parvenir ainsi à la récompense éternelle. »

Les tertiaires pourraient s’unir à cette intention du Supérieur général, en récitant cette prière chaque jour jusqu’au 29 novembre prochain, comme le font toutes nos communautés.

Que le bon Dieu vous bénisse, vous accorde un saint carême et de saintes et joyeuses fêtes de Pâques.

Abbé François Fernandez †